



PREFET DE L'ALLIER

PREFECTURE
Contrôle de gestion
Contrôle Interne Comptable
Qualipref

Moulins, le 25 MARS 2013

Affaire suivie par Isabelle HUWER
Tel : 04 70 48 30 74
isabelle.huwer@allier.gouv.fr

Le Préfet

Circulaire n° 24 - 2013

à

Mesdames et Messieurs les Maires du Département
En communication : Madame et Monsieur les Sous Préfets
de Vichy et de Montluçon

Objet : Modification des horaires d'ouverture des guichets de la préfecture de l'Allier et instauration de permanences téléphoniques

Je tiens à porter à votre connaissance qu'à compter du 1^{er} avril 2013 les horaires d'ouverture des guichets de la préfecture de Moulins seront modifiés ainsi qu'il suit :

➤ Le guichet des certificats d'immatriculation (ex cartes grises) sera ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 13h00.

➤ Le guichet des permis de conduire sera ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 13h00

➤ Le guichet des étrangers sera ouvert à tout public (hors demandeurs d'asile et demandes de régularisations) :

- sans rendez-vous, les lundi, jeudi et vendredi de 8h30 à 13h00
- sur rendez-vous uniquement le mercredi de 8h30 à 13h00

Les *demandeurs d'asile et les demandes de régularisation* seront reçus sur rendez-vous uniquement le mardi entre 8h30 et 13h00.

Une permanence téléphonique sera assurée par les services suivants :

- Service de délivrance des certificats d'immatriculation, n° d'appel 04.70.48.30.01 du lundi au vendredi de 8h30 à 13h00 et de 14h30 à 16h30.
- Service des permis de conduire, n° d'appel 04.70.48.33.26 du lundi au vendredi de 14h30 à 16h30.
- Service des étrangers, n° d'appel 04.70.48.33.47 du lundi au vendredi de 14h30 à 16h30
- Service des cartes nationales d'identité et passeports, n° d'appel 04.70.48.33.30 du lundi au vendredi de 14h30 à 16h30

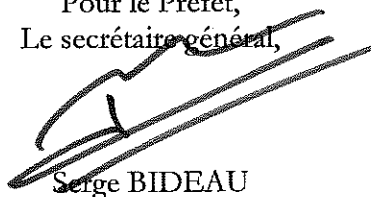
La permanence téléphonique est destinée à canaliser le flux d'appels des usagers. Cependant en cas de demande urgente, vous pouvez continuer à joindre les services de 8h30 à 13h00 et de 14h30 à 16h30 aux numéros habituels.

L'accueil général de la préfecture reste ouvert de 8h00 à 17h30.

Les horaires des sous-préfectures de Vichy et de Montluçon restent inchangés.

Je vous remercie de bien vouloir diffuser le plus largement possible ces nouveaux horaires auprès de vos administrés.

Le Préfet,
Pour le Préfet,
Le secrétaire général,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Serge BIDEAU', written over a horizontal line.

Serge BIDEAU



NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC POUR LES GUICHETS DE DELIVRANCE DES TITRES

A COMPTER DU 1er AVRIL 2013

GUICHET CERTIFICAT D'IMMATRICULATION (CARTES GRISES)

du lundi au vendredi
de 8h30 à 13h00

Permanence téléphonique :
du lundi au vendredi
de 8h30-13h00 / 14h30-16h30
tel : 04.70.48.30.01

GUICHET PERMIS DE CONDUIRE

du lundi au vendredi
de 8h30 à 13h00

Permanence téléphonique :
du lundi au vendredi
de 14h30 à 16h30
tel : 04.70.48.33.26

GUICHET DES ETRANGERS

TOUT PUBLIC :
lundi, jeudi et vendredi
sans rendez-vous
de 8h30 à 13h00
Mercredi sur
rendez-vous uniquement
de 8h30 à 13h00

DEMANDEURS D'ASILE ET REGULARISATIONS

Mardi sur
rendez-vous uniquement
de 8h30 à 13h00

Permanence téléphonique :
Du lundi au vendredi
de 14h30 à 16h30
Tel : 04.70.48.33.47